

Livraison d'un colis légèrement abimé

Par **regisbor33**, le **27/07/2021** à **14:09**

Bonjour,

j'ai acheté en ligne et chez un professionnel une table de salon de 1158€, un des colis était légèrement abimé et j'ai constaté lors du déballage (une fois le livreur parti) de celui-ci qu'un petit impact était sur le plateau de la table. je tenais à préciser à toute fin utile qu'il a été notifié (par le livreur et moi-même) sur le bon de livraison que le colis était abimé.

J'ai pris des photos du problème. En dehors de l'appel téléphonique de la société qui m'a vendu la table, j'ai envoyé à celle-ci un email avec photos du problème

A ce jour aucune réponsecombien de temps dois-je attendre ? quelle type de lettre en A/R dois-je lui envoyer ?

Quelles sont à mon niveau mes droits ?

Merci pour toutes vos réponses.

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/07/2021** à **14:26**

Bonjour

Je précise que nous ne sommes qu'un forum étudiant.

Je vous suggère de poster votre question sur le site Légavox

<https://www.legavox.fr/forum/consommation/>

Par **joaquin**, le **28/07/2021** à **07:31**

Bonjour,

Vous pouvez prendre contact avec une asso consommateurs ou bien saisir un conciliateur de justice.

